

Les servitudes d'utilité publique sur la commune de Souzy-la-Briche

Nomenclature	A4	AG1	AG2	AS1	I1	I3	I4		
Fondement juridique	Décret n°2005-115 du 7 février 2005, art. L.211-7 et L.123-10 du code de l'Environnement, art. L.151-37-1 du code Rural	Loi du 11/12/1913 art. L.521-30, L.521-31, R.521-1 et suivants du Code du Patrimoine	Loi du 02/05/1930, décret du 12/09/1930, art. L.521-31 et R.521-1 et R.521-2, art. L.521-31 du Code de l'Environnement	Ordonnance du 24/07/1940, art. L.131-13 du Code de l'Environnement, art. L.131-2 et R.131-1 et suivants du Code de la Santé Publique	Décret n°2012-615 du 20/05/2012, article 106 de l'annexe I, art. L.521-31 et R.521-30 du Code de l'Environnement	Loi du 15/06/1966, loi de finc/1946, décret n°67-486 du 6/10/1967, décret n°70-492 du 10/04/1970, décret n°85-1109 du 15/10/1985, loi n°2003-8 du 10/1/2003, art. L.555-16, R.555-10 et R.555-11 du Code de l'Environnement	loi du 15/06/1966, loi de finc/1946, décret n°67-486 du 6/10/1967, décret n°70-492 du 10/04/1970, décret n°85-1109 du 15/10/1985, loi n°2003-8 du 10/1/2003, art. L.555-16, R.555-10 et R.555-11 du Code de l'Environnement		
Gestionnaire	Collectivités territoriales – applicatifs d'aménagement et entretien des cours d'eau	Eau : Mairie des communes (UDAV)	Eau : Mairie de la Tranchée Ecologique et Solitaire (DRIEE)	Agglo : Eau de Paris (ADP) Capterie : Eau : Mairie de la Saint (ADP)	Eau : Mairie de la Tranchée Ecologique et Solitaire (DRIEE)	GRT Gaz	RTE		
Communes	cdde INSEE	EPRI	Servitudes de protection dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Servitudes de protection des sites classés	Servitudes relatives à l'installation de périmètres de protection des eaux de captage potables et minérales	Servitudes relatives à la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz ou assimilés, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine
Souzy-la-Briche	91602	CC Entre Juine et Renarde	Arrêté ministériel Du 28/09/2009 (classement) Polissoir au lieu dit « la Briche »	Arrêté ministériel du 03/06/1977 (inscriptions) Vallée de la Renarde	Arrêté préfectoral n°85-2397 du 4 juillet 1985 Périmètre délimité par arrêté des maires préfectoraux à l'installation des puits n°256.432 ET 256.433 situés sur le territoire de la commune de Souzy-la-Briche. Acquisition du permis de protection immédiate du captage n°256.432 de la commune de Souzy-la-Briche. Périmètres de protection immédiate	Arrêté préfectoral n°2015-PRERD/CJ/BER/AR/SP/LL/954 DU 18 novembre 2015 Instituant des servitudes d'utilité publique devant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz sur le territoire communal. Canalisation Janvry - Breuille - Erchy PMS 40 DN 200	Canalisation Janvry - Breuille - Erchy PMS 40 DN 200	Ligne aériennes 60 KV n°1 et 2 Juine - Biron Salm - Evroult	
Souzy-la-Briche	91602	CC Entre Juine et Renarde	Arrêté ministériel Du 20/02/1999 (classement) Polissoir de la Calpagnole ou Bois de la Balance	Décret du 16/12/2017 (classement) Vallée de la Renarde					
Souzy-la-Briche	91602	CC Entre Juine et Renarde	Arrêté ministériel Du 20/02/1999 (classement) Polissoir du Bois de la Charnille Commune de Villeconin	Arrêté ministériel Du 21/04/2011 (classement) Vestiges de l'ancienne église					